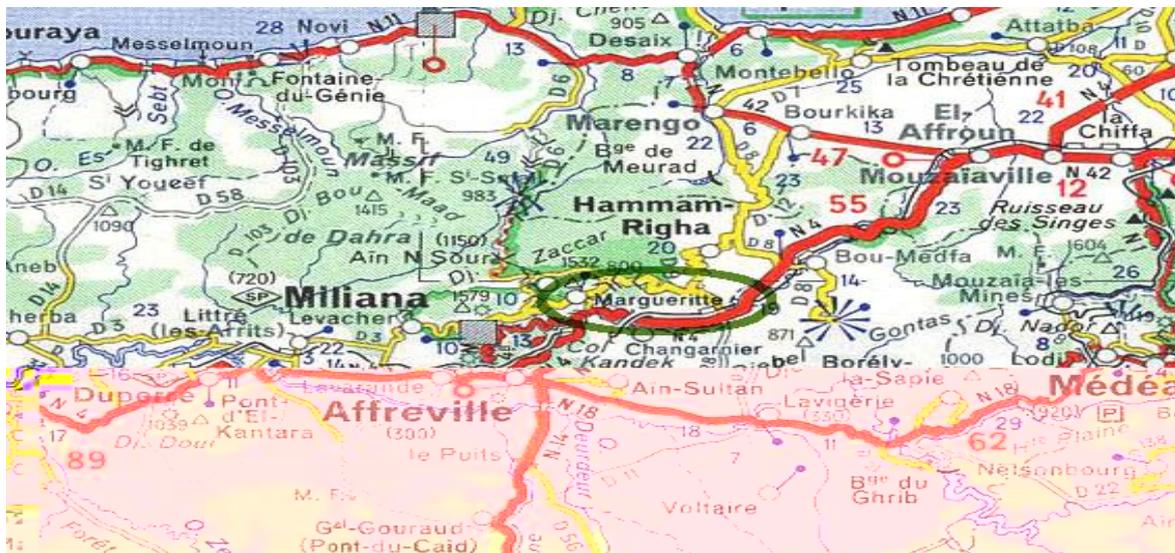


MARGUERITTE

Dans le centre-sud algérien, à l'Est de MILIANA (à 10 kilomètres), le village de MARGUERITTE culmine à 760 mètres d'altitude.



Climat méditerranéen avec été chaud.

Ce lieu-dit s'appelait « AÏN-TURKI » (*La Fontaine des Turcs*), en raison de la présence d'une source qui fut captée par les services du Génie militaire puis érigée en fontaine publique.



Photo transmise par M. ZAJDEL Lucien, prise lors d'un récent voyage.

Le mont ZACCAR (du berbère azaikour, qui signifie « *sommet* ») est, avec 1 550 mètres d'altitude, le point culminant de la Dahra en Algérie. Il est situé au Nord de MILIANA, qui est bâtie sur ses flancs. Le faite du mont est orienté Est-ouest. Il domine d'un côté le CHELIFF et TIPASA de l'autre.

HISTOIRE

Période Turquie  1515 – 1830

Dés 1516, les frères BARBEROUSSE entreprennent d'étendre leur présence sur d'autres villes, notamment celles de l'Ouest. MILIANA devient ainsi vers 1517, le premier caïdat de la région d'Alger. AROUDJ, convaincu que la ville détient une belle position stratégique, décide d'y installer les tribus Makhzen afin de mieux contrôler la région. MILIANA ne se départira pas pour autant de son aisance et de son opulence, bien au contraire, elle continuera à séduire et à attirer des voyageurs de partout.

Mohamed El Hassan El Fassi dit Léon l'Africain la décrira au 16^e siècle en ces termes : « *La ville est située au*

sommet d'une montagne à 40 milles de la mer. Cette montagne est gorgée d'eau et couverte de noyers au point que les habitants n'achètent pas les noix et ne les cueillent même pas.... A part la culture des vergers, certains d'entre eux sont des tourneurs qui font de forts jolis récipients en bois. La ville est entourée d'une ancienne muraille qui donne d'un côté sur un ravin et de l'autre sur une pente qui mène vers la vallée du Chélif, situation qui rappelle celle de la ville de Narni en Italie ».

En dépit de sa prospérité, MILIANA reste une ville sous domination ottomane. Aussi, les habitants se soulèveront contre l'occupation turque ; parmi les insurrections populaires, on citera celle de BOUTERIK, Cheikh des Soumata en 1544 au cours de laquelle le Caïd Hassan trouvera la mort près de HAMMAM-RIGHA.



Débarquement et maltraitement de prisonniers à Alger (1706)



Rachat de captifs chrétiens à Alger par des Mercédaire (1670)

Notons cependant que l'élément turc n'était intéressé que par le recouvrement des impôts.

Présence française  1830 - 1962

Après la prise d'ALGER en 1830, les Français se heurtent à la résistance de l'Emir ABD-EL-KADER qui installe à MILIANA un califat en 1835. Le traité de paix de DESMICHELS garantit à ABD-EL-KADER de prendre possession de MILIANA.



Louis, Alexis DESMICHELS (1779/1845)



ABD-EL-KADER (1808/1883)

En raison de la position géostratégique de la région, MILIANA devint un califat gouverné par le calife Mahieddine SEGHIR (1835-1837) puis par le calife BEN-ALLEL (1837-1840). L'Émir y édifia plusieurs ouvrages dont le siège de son califat et une manufacture d'armes.

A travers le traité de la TAFNA*, il parvient à garantir sa possession de cette ville qui devient ainsi l'une des « places fortes » de la résistance de l'Emir ABD-EL-KADER. En 1839, il organise à BOUKHARCHOUFA, non loin de MILIANA, un Congrès où seront réunis tous ses califes au terme duquel il renforcera l'unité de ses troupes.

*Le traité de la Tafna, est signé le 30 mai 1837, entre l'émir ABD-EL-KADER et le général BUGEAUD. Les termes du traité impliquent que ABD-EL-KADER reconnaissent la souveraineté impériale française en Algérie. Cependant, le prix que la France devait payer pour obtenir la reconnaissance impliquait la sécession d'environ deux tiers de l'Algérie à ABD-EL-KADER (c'est-à-dire les provinces d'ORAN, de KOLEA, MEDEA, TLEMEN et ALGER). A la suite du traité, la France n'a pu maintenir que quelques ports.

L'émir a utilisé le traité pour consolider son pouvoir sur les tribus de l'intérieur, établissant de nouvelles villes loin du contrôle français. Il a travaillé pour motiver la population sous contrôle français à résister par des moyens pacifiques et militaires. Cherchant à affronter à nouveau les Français, il revendiquait, en vertu du traité, le territoire qui comprenait la route principale entre Alger et Constantine. Lorsque les troupes françaises ont contesté cette revendication à la fin de 1839 en marchant à travers un défilé de montagne connu sous le nom de portes de fer, ABD-EL-KADER a revendiqué une violation du traité, et a renouvelé les appels au djihad.



Toutefois, une année après, et en raison de la reprise des hostilités entre l'Emir et les Français, le Maréchal VALEE, à la tête de dix mille hommes s'ébranle vers MILIANA, où il arrive le 8 juin 1840. Mais ils n'y trouveront qu'une ville fantomatique, vide de ses habitants qui, avant de la fuir vers les montagnes, y ont mis le feu.

Puis assiégée par les troupes d'ABD-EL-KADER, à la tête des tribus Maghzen, la garnison est décimée par la dysenterie et les fièvres (les eaux sont polluées et le paludisme règne dans le pays). Sur les 1 500 hommes qui étaient commandés par le colonel d'ILLENS, il y eut 700 morts et plus de 300 hospitalisés. VALEE, prévenu par un légionnaire déguisé en Arabe, donne l'ordre au général CHANGARNIER de leur porter secours. Sa colonne réussit à débloquer la ville, dont la garnison était à bout.



Sylvain VALEE (1773/1846)



Nicolas CHANGARNIER (1793/1877)

MILIANA, point stratégique conquis, et le calme revenu la région a été progressivement pacifiée ; puis en 1848 ce fut AIN-SULTAN et en 1857 LAVERANDE et DUPERRE.

La forêt d'AÏN-TURKI, dans le Zaccar, est exploitée depuis le milieu du 19^e siècle.

(Source Anom) : Le centre de population de ZACCAR, créé par arrêté du 22 janvier 1881, prend le nom de MARGUERITTE par décret du 17 juillet 1884 ; il est érigé en commune de plein exercice par le décret du 18 mars 1953. Il a été le siège d'une importante insurrection en avril 1901.

MARGUERITTE pour honorer la mémoire du célèbre général :



Jean-Auguste MARGUERITTE, (1823/1870)

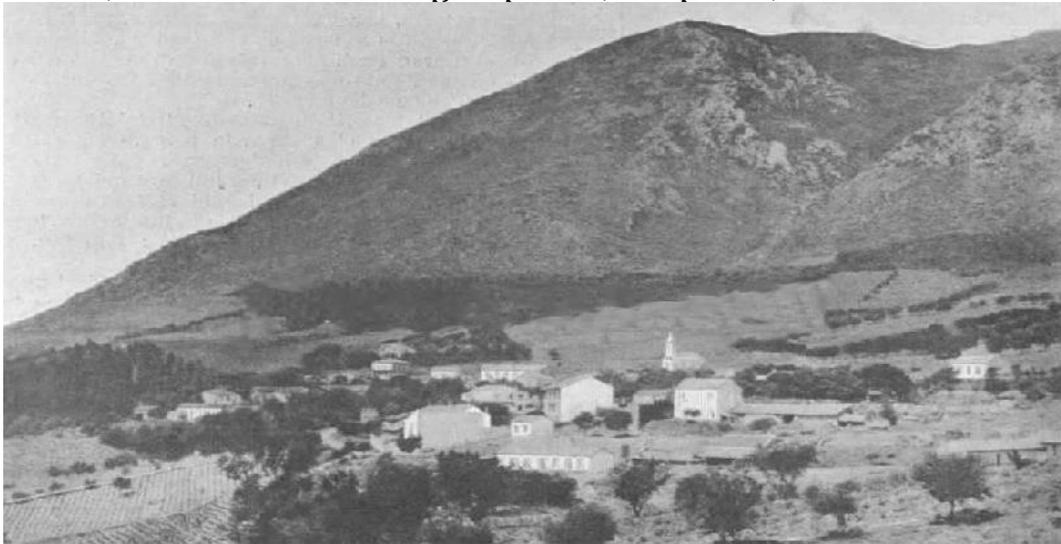
Jean-Auguste MARGUERITTE découvre l'Algérie en 1831, lorsque son père, gendarme, est envoyé à KOUBA. C'est là qu'il passe la plus grande partie de sa vie et de sa carrière militaire. Il apprend l'arabe, qu'il maîtrise très jeune. Il s'engage à 14 ans dans les gendarmes maures.

Il est successivement Maréchal-des-Logis, chef du bureau arabe de MILIANA, puis chef du bureau arabe de THENIET-EL-HAAD, lieutenant au 2^e spahis ; en 1855 il devient Capitaine chargé du commandement du cercle de LAGHOUAT. En 1860 il est lieutenant-colonel au 12^e Chasseurs de France.

Pendant l'expédition du Mexique, entre 1862 et 1864, il prend le commandement en second du 2^e régiment de marche. Le 2 juillet 1863, à la tête du 3^e régiment de Chasseurs d'Afrique, il rentre en Algérie avec le grade de Colonel. Le 1^{er} décembre 1867, il est nommé général de brigade, commandant de la subdivision d'Alger.

En 1870, Il est fait général de division le 1^{er} septembre et reçoit le commandement de la 1^{re} division de la Réserve de Cavalerie comprenant deux brigades de cavalerie qui regroupent alors les 1^{er} et 3^e régiments de Chasseurs d'Afrique, le 1^{er} régiment de hussards, le 6^e régiment de chasseurs à cheval aidés de deux batteries à cheval du 19^e régiment d'artillerie. Le même jour, il reçoit une balle en pleine tête lors de la bataille de SEDAN. Au cours de l'affrontement, sa division de cavalerie s'illustre en menant une charge désespérée contre les Prussiens. Paul BONDOIS décrit ce moment dans son Histoire de la guerre de 1870-71 : « Il n'y eut pas un moment d'hésitation parmi cette poignée d'hommes, chargés de se heurter à ces carrés noirs et profonds de la 3^e armée ; décimés à plusieurs reprises par le tir des fusils Dreyse et des canons, ils se reformèrent pour se jeter de nouveau sur cette ligne presque rigide qui avançait sur les Français ; le général MARGUERITTE, les joues transpercées par une balle, la langue coupée et atrocement défiguré, indiquait encore du geste à ses cavaliers l'ennemi dont il fallait à tout prix arrêter le progrès étouffant. »

Soigné d'abord à SEDAN, il meurt de ses blessures cinq jours plus tard, le 6 septembre, chez la duchesse d'Ossuna en BELGIQUE.



COMMUNE MIXTE D'HAMMAM-RIGHA

Composition (Source Gallica) :

- HAMMAM-RIGHA, centre : 215 habitants dont 185 français –Superficie : 1 033 hectares ;
- MEURAD, centre : 525 habitants dont 265 français –Superficie : 1 473 hectares ;
- OUED-ZEBOUDJ, centre et ADELIA, fermes : 198 habitants dont 160 français –Superficie : 856 hectares ;
- ADELIA, douar : 2 866 habitants –Superficie : 14 163 hectares ;
- BENI-MERIT, douar : 544 habitants – Superficie : 4 029 hectares ;
- BOU-HALLOUANE, douar : 1 989 habitants – Superficie : 8 437 hectares ;
- BOU-MAD, douar : 1 848 habitants – Superficie 16 404 hectares ;
- OUED-DJER, douar : 2 015 habitants – Superficie : 9 875 hectares ;
- OUED-SEBT, douar : 3 313 habitants – Superficie : 11 401 hectares ;
- SAHEL, douar : 1 677 habitants – Superficie : 9 307 hectares ;
- ZACCAR, douar et MARGUERITTE centre : 2 563 habitants – Superficie : 12 588 hectares ;

Totaux = 18 991 habitants dont 610 français – Superficie : 97 430 hectares

Parmi les premiers habitants de Margueritte, vers 1885, on relève les noms des familles suivantes, citées par ordre alphabétique : ANASTASE, ANGELARD, BASTIEN, BUREE, DUDEX, GABANOU, GARE, GARIOT, GAUTHIER, GIRARDO, GOUBLET, GRAVIER, GUERRE, JENOUDET, LACAZE, LAVIGNE, MARTIN, MOTTO, PAUX, RENAUD, RICHARD, SIRVENT, SOULIER, VILARD, WIARD, ZIEGLER,

Les évènements de MARGUERITTE en 1901

Dans un douar d'Algérie, le 26 avril 1901, l'interruption d'une réunion de pèlerins par un caïd déclencha un mouvement de colère. Il devint irréversible et incompressible après la mort d'un garde forestier français. La petite troupe se choisit alors un « sultan », l'instigateur religieux Yacoub Mohamed ben hadj, grossit d'une centaine de journaliers agricoles en gagnant le village de colonisation voisin, MARGUERITTE.

En chemin, des Européens furent contraints à revêtir le burnous et à prononcer la profession de foi musulmane (*chahada*) mais, soit qu'ils refusèrent, soit qu'ils peinèrent à comprendre ce qu'on leur demandait, quatre d'entre eux furent assassinés. En quelques heures, les insurgés se rendirent maîtres du village, en profitèrent pour s'armer et se ravitailler, avant de s'engager sur la route de MILIANA. Des renforts militaires stoppèrent alors leur progression et les dispersèrent dans la soirée.

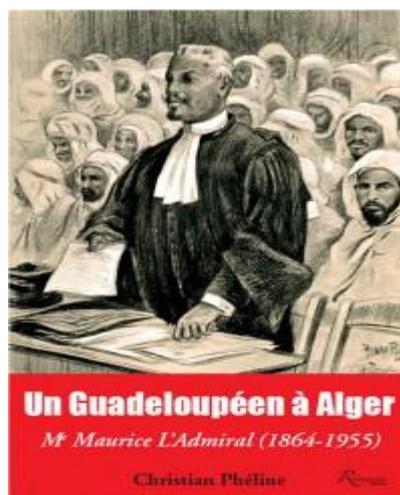
Une précision doit être néanmoins apportée eu égard aux reproches sur la réactivité de nos militaires : Les émeutes de 1871 qui avaient enflammé des régions entières en Algérie étaient encore dans les esprits. On se souvient du village de PALESTRO où plus de 50 des nôtres y ont été massacrés.

Les faits :

Dès le début de l'année 1901, l'administration signale un regain de ferveur religieuse parmi les « indigènes musulmans » du douar d'ADELIA près de MARGUERITTE. Deux acteurs s'agitent en particulier et mèneront plus tard l'insurrection. Il s'agit de YACOUB Mohamed ben El Hadj Ahmed, journalier, seul lettré en arabe de tout le groupe, qui se présente tous les jours dans les cafés du village pour interdire aux Musulmans de boire du vin, de fumer et de jouer.

Le deuxième, TAALBI el Hadj, quant à lui, réunit quotidiennement ses compatriotes sur la place du marché pour y faire publiquement la prière du soir.

Ce même jour, le Caïd du douar d'ADELIA télégraphie à l'administrateur de la commune mixte de HAMMAM-RIGHA, et l'informe : « Six indigènes, possédant chevaux veulent rejoindre le Cheikh BOU-AMAMA. Prière envoyer deux cavaliers Tizi-Ouchir. Serai là ». Le 26 au matin, le caïd se rend à la mechta de TAALBI pour y attendre les cavaliers, il est pris en chasse par les pèlerins et se réfugie dans la maison forestière, où il est assiégé.



Un garde champêtre de passage, Monsieur LABESSE Martial, tente alors de sortir, le fusil à la main, il est immédiatement entraîné dans la cour par les insurgés qui le somment de prononcer la *Chahada*, qu'il refuse. Il sera tué d'une balle.

La maison forestière est fouillée, le caïd est pris, mais arrivera à s'échapper. Le camion d'un hôtelier, qui passe, est arrêté et ses deux occupants faits prisonniers après avoir été sommés de prononcer la *chahada*.

Quand l'administrateur-adjoint de HAMMAM-RIGHA arrive, il est désarçonné, décoiffé, déshabillé et revêtu d'un burnous. Des conducteurs de chariots de sable subissent le même traitement et les chevaux sont pris comme montures. Le groupe se met alors en marche vers MARGUERITTE, avec à sa tête YACOUB, désigné « Sultan ». Sur le chemin, des ouvriers travaillant dans les champs le rejoignent. Le colon GARIOT Pierre, rencontré dans son champ, sera le premier à avoir la gorge tranchée pour avoir refusé la confession musulmane.

Avant l'entrée du village, le gros colon JENOUDET possédant une propriété de 1 200 hectares accepte de prononcer la *chahada* et de prendre le burnous, il est invité à se joindre au cortège et reçoit son nom arabe. Son chef de culture, GAY, et son cuisinier ROLLIN, refusent la soumission, ils sont égorgés mais ROLLIN survivra.

Au village, les maisons, boutiques et cafés sont mis à sac, le butin est constitué essentiellement d'espadrilles, d'outils pouvant servir d'armes ou de munitions, et d'argent. Les Européens rencontrés sont appelés à se faire musulmans : deux d'entre eux refusent, RADICCI et FERNANDEZ, ils seront tués.

Vers 15 heures, quatre cavaliers venus de MILIANA font leur apparition, à leur tête le chef de bataillon BAZINET, et le lieutenant de gendarmerie DUPUCH ; ils sont faits prisonniers. Les insurgés poursuivent leur marche,

investissent la seconde ferme de Monsieur JENOUDET, font prisonniers les habitants, les frères DUDEX, et s'engagent avec leurs captifs sur la route de MILIANA.

Au col de LEF-RAZ, ils se retrouvent face à une brigade de gendarmerie et une compagnie de tirailleurs, qui ouvrent un feu nourri contre eux, les insurgés refluent alors vers le village et TIZI-OUCHIR, puis se dispersent dans les broussailles. Le soulèvement aura duré à peine huit heures dans le temps.

La compagnie de tirailleurs mit fin aux exploits de ces fanatiques. Bilan : six morts de notre côté et seize indigènes rebelles tués.

Une instruction judiciaire est ouverte et 125 prévenus sont renvoyés devant la cour d'assises sur la base d'infractions de droit commun. Le procès initialement prévu devant le tribunal criminel d'Alger, aura lieu finalement à Montpellier. Après une détention d'un an et demi et 19 décès parmi les prévenus, le procès s'ouvre finalement le 15 décembre 1902.

Malgré le réquisitoire du procureur qui demandait « 10 têtes » de « fanatiques », il n'y aura pas de peine de mort, les jurés ayant suivi la défense de Maître L'ADMIRAL, un métis, avocat de YACOUB, qui présentera cette révolte comme une affaire politique, et non comme une affaire de droit commun; or pour les infractions politiques, la peine de mort avait été abolie par le droit français.

Le 8 Février 1903, tombe le verdict : 11 condamnations aux travaux forcés dont 4 à perpétuité, des peines de prison de 5 à 20 ans et 81 acquittements. YACOUB et TAALBI meurent une année après leur arrivée à Cayenne, aucun des autres condamnés ne survivra.



Les décès ci-dessous sont mentionnés dans les registres d'Etat-civil de l'année 1901 du village de MARGUERITTE :

- CHOUËREL Mohammed (34ans), Tirailleur à la 17^{ème} compagnie ;
- FERNANDEZ Joseph, Journalier, natif d'Espagne
- GAY Guillaume (60ans), Cultivateur natif des Htes Alpes,
- GARIOT Pierre (45an), Cultivateur natif d'Algérie,
- LABESSE Martial, (43ans) Garde champêtre, natif de l'Aude ;
- RADICCI Gildo (58ans), Journalier natif d'Italie ;

L'Affaire dans la presse de l'époque
Dimanche 19 Mai 1901 « Le Petit Parisien »
La Sous le titre : « Le courageux dévouement d'une institutrice »



« Il quelques jours, une nouvelle parvenue en France y provoquait une légitime émotion. On ne parlait de rien moins que d'une révolte en Algérie. Les choses furent, heureusement, assez vite, mises au point, et voici ce qui fut définitivement reconnu exact : Aux environs de MILIANA et près du village de MARGUERITTE vit la tribu des BENI-BEN-ASSER, turbulente et toujours prête au désordre. Elle se plaignait, paraît-il, des agissements de certains propriétaires qui exploitent les forêts voisines. Peut-être n'était-ce qu'un prétexte, car les excitations des marabouts ont été constatées. Quoi qu'il en soit 300 BENI-BEN-ASSER se précipitèrent à l'improviste sur le village de MARGUERITTE, massacrant, saccageant, pillant, emmenant prisonnier l'adjoint. Les troupes campées aux environs accoururent et l'émeute fût aussitôt paralysée; une répression sévère se poursuit, elle est nécessaire, il faut donner un exemple à ceux qui seraient tentés d'imiter les BENI-BEN-ASSER. Il est très important aussi, de rassurer les colons et les indigènes vivant sous notre domination. Cette échauffourée de MARGUERITTE a été marquée par plusieurs actes d'héroïsme, en voici un, et non des moins remarquables : Mlle GOUBLET, institutrice, était occupée à faire sa classe, lorsqu'une clameur sauvage retentit. Les révoltés accouraient, menaçants, vers l'école. La noble femme s'élança au seuil de l'école, face aux assaillants et leur cria : « Tuez-moi si vous voulez, mais ne touchez pas à ces pauvres enfants ». Son audace, sa fermeté en imposèrent aux bandits qui se retirèrent sans avoir fait aucun mal ni à elle ni aux enfants pour qui, si héroïquement, elle avait offert sa vie. Mlle GOUBLET a été félicitée par le gouverneur général; elle recevra sûrement une récompense ; mais nous lui devons, tous, notre admiration, ainsi qu'à cette merveilleuse phalange des institutrices de France, si laborieuse, si dévouée, si patriote, si courageuse enfin, comme on vient de le voir, quand la situation le commande. »

DEBATTRE de la LICITATION comme stratégie d'acquisition des terres à la fin du 19^e siècle

Auteure : Jennifer SESSIONS

(Extrait) «La soi-disant insurrection de MARGUERITTE (aujourd'hui AIN-TORKI) en avril 1901 provoque une polémique en France et en Algérie sur le caractère de la colonisation française, dans laquelle l'acquisition européenne des terres algériennes tient la première place. En particulier, les acquisitions foncières du plus grand propriétaire européen du village et la pratique de la licitation – la vente judiciaire d'un bien indivis – dont il s'est servi pour bâtir son domaine sont mises à l'index. Prenant comme point de départ la place fondamentale de l'accès au sol dans la colonisation de peuplement, ce papier étudie le développement historique de la licitation comme stratégie d'acquisition des terres dans l'Algérie française et les débats qu'elle a suscités lors des événements de MARGUERITTE.



...Dans le cas qui nous intéresse, le site, appelé localement AIN-TORKI, est d'abord proposé pour un centre européen de dix-huit feux sous le nom du « ZACCAR » en 1878, qui devient « Le Zaccar » sur la liste gouvernementale des centres à établir, deux ans plus tard. L'acquisition de 586 hectares de terres se fait principalement par voie d'expropriation « pour cause d'utilité publique » sur des RIGHAS habitant le douar-commune d'ADELIA car ceux-ci ne sont « nullement disposés à les céder de bonne volonté ». Les travaux de construction peuvent commencer en 1881. Appelé dès lors « MARGUERITTE », en souvenir du général qui avait participé à la conquête de la région, le village est livré à la colonisation en 1884 avec vingt-deux

concessions agricoles accordées à douze immigrants européens (onze Français et un habitant de la Meuse devenue allemande en 1871) et dix « Algériens », c'est-à-dire des Européens déjà établis dans la colonie.

Orienté dès le début vers la viticulture, pour laquelle les colons dépendent des travailleurs indigènes des environs et, à moindre degré, des migrants marocains et kabyles, le village de MARGUERITTE est relativement prospère à la veille de l'insurrection.

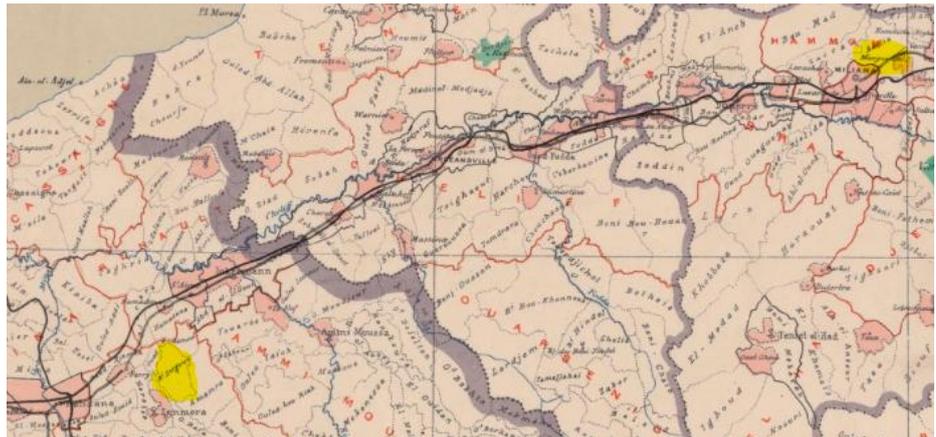
Après trois agrandissements successifs en quinze ans, le recensement de 1901 y compte 402 habitants : 221 Français, 163 étrangers européens, 2 Marocains ou Tunisiens, et 16 Algériens musulmans

Marc JENOUDÉ à MARGUERITTE

Marc JENOUDÉ, avocat d'origine lyonnaise, se présente comme le premier colon européen de la région de MARGUERITTE. Arrivé dans le Zaccar en 1872 ou 1873, il a acheté en 1874 – dix ans avant la création du village de MARGUERITTE – un ancien relais de diligence au lieu-dit AÏN- KAHLA avec 95 ha de terres où il s'installe avec sa mère. Si les archives laissent persister des zones d'ombre au sujet de cette propriété, il est clair qu'au moment de son achat, elle s'inscrivait dans un processus de colonisation amorcé depuis longtemps dans la région du Zaccar.



Marc JENOUDÉ (1920)



Localisation de MARGUERITTE (en haut à droite en jaune)

L'auberge d'AÏN- KAHLA, située à douze kilomètres de MILIANA, date probablement du milieu des années 1840, quand les autorités militaires françaises avaient établi des relais le long des routes reliant la garnison de MILIANA, occupée en 1840, à BLIDA et à CHERCHELL, pour protéger les voyageurs et servir de bivouac aux colonnes expéditionnaires. La première auberge des environs est établie en 1844 par un ancien cantonnier militaire, auquel le général commandant la subdivision de MILIANA concède un terrain de 2 ha près de la fontaine d'AÏN-TURKI sur la route de Cherchell. Les documents se contredisent au sujet du cantonnier, qui s'appelait soit REDON soit BAYRET, mais l'établissement semble avoir passé aux mains d'un certain Jean-Louis MASSIAS vers 1846

Les documents de l'époque ne permettent pas de savoir si la maison JENOUDÉ est l'auberge originale de Jean-Louis MASSIAS. Néanmoins, c'est à cette époque que JENOUDÉ s'installe dans l'une ou l'autre habitation et qu'il se met à acquérir d'autres terres dans le Zaccar.

A partir de 1877 au plus tard, le Français a commencé à acheter des terrains et des parts de terres indivises aux indigènes des environs d'AÏN- KAHLA. En 1880, alors que les services de la Colonisation engagent la construction du futur village de MARGUERITTE, il possède trois maisons, 50 ha de terres à titre individuel et des parts indivises équivalant à près de 200 ha. En même temps qu'il transforme ces terres en vignoble, pour l'essentiel, il s'attache à « la constitution homogène de ses trois fermes ». Soit en traitant directement avec l'administration désireuse d'échanger certaines de ses parcelles pour la création du centre contre des terres domaniales, soit en tirant bénéfice de ses parts indivises par voie de licitation. En 1880-1881, JENOUDÉ requiert deux énormes licitations contre ses copropriétaires algériens et obtient ainsi la vente judiciaire de parcelles entières.

Dans les deux cas, il est déclaré adjudicataire de la totalité des terrains en question : quelque 1 100 ha obtenus pour 25 000 francs environ. Il convient de noter un autre élément qui aura son importance dans les débats publics postérieurs : l'essentiel de la somme correspond à des frais de procédure à la charge des 429 anciens copropriétaires. Il ne leur reste donc que 2 525 francs du prix de vente à se partager...

La LICITATION en DEBAT

Pourquoi les licitations de JENOUDÉ provoquent-elles une telle indignation lors des événements du 26 avril 1901 ? La licitation n'est pas, comme nous l'avons vu, le seul moyen utilisé par Marc JENOUDÉ pour acquérir ses terres, et il était loin d'être le seul à en user. D'autres Européens ont acheté à titre privé 2 400 hectares dans le douar, « le plus souvent à la suite de licitations », d'après le rapport PEYERIMHOFF.

La licitation n'est pas même le mode d'expropriation le plus fréquemment employé pour déposséder les RIGHAS tout au long du 19ème siècle. Vers 1840, avant même la promulgation du sénatus-consulte de 1863, l'armée et le Domaine ont prélevé 2 663 des 16 000 ha reconnus aux RIGHAS pour trois postes de cantonniers, un poste télégraphique, un bivouac, des concessions individuelles aux Européens et la création des premiers centres de peuplement de la région : VESOUL-BENIAN et AÏN- SULTAN. Pendant ce temps, 2 435 ha de la forêt des RIGHAS étaient soumis au régime forestier français, ce qui conduisit à leur retirer tout droit de parcours. Dans la dernière vague de colonisation officielle des années 1870 et 1880, l'État exproprie enfin 3 000 ha au nom du principe d'utilité publique pour la constitution de quatre villages de peuplement, dont celui de MARGUERITTE.

Pour comprendre la part attribuée à Marc JENOUDÉ et à ses licitations dans l'affaire de MARGUERITTE, il faut alors revenir aux débats relatifs à cette procédure particulière dans les décennies précédentes. Bien avant l'insurrection de MARGUERITTE, la licitation pose la question du droit foncier colonial, de la perception française des colons et des autochtones. Elle révèle plus généralement les contradictions de la colonisation de peuplement en Algérie. La polémique déclenchée par l'affaire de MARGUERITTE s'inscrit dans des discussions juridiques et politiques sur la licitation depuis les années 1860 qui ont pris une tonalité « scandaleuse », dans les années 1890, lorsque la dénonciation des « abus » est devenue systématique.

...Marc JENOUDÉ en butte aux premières interpellations dans ce télégramme envoyé au député antijuif MARCHAL, le 23 mai 1901 : « *Je ne redoute pas la lumière. Suis fier de mes actes. Souhaite Algérie reçoive nombreux colons comme moi* ».

NDLR : Je vous recommande ce lien : <https://books.openedition.org/iremam/3648?lang=fr> qui présente cette affaire de MARGUERITTE de manière rigoureuse.

Il ne faut pas oublier de préciser que les RIGHAS, proches de MILIANA, étaient caractérisés de « *tribu berbère particulièrement sauvage et farouche dont le brigandage fut le principal métier jusqu'au commencement de notre siècle* ». Ils interceptent vers 1810 un convoi qui transportait le produit des impôts levés dans le Chélif. Les troupes turques aidées de milianais et des tribus voisines les réduisirent et les déportèrent par groupes dans l'Oranais. Leurs terres furent vendues aux tribus voisines ou remises au Belylik sous le nom de Haouch RIGHA. Ils ne revinrent qu'après la chute des turcs et réoccupèrent leurs terres de gré ou de force (Sénatus-consulte du 22 avril 1863, dossier des Righas).



ETAT-CIVIL

- Source ANOM -

SP = Sans profession

- 1^{er} mariage : (12/05/1875) M. CUGLIANA Dominique (*poseur de voies natif d'Italie*) avec Mlle THISSAT Marie (SP native de l'Isère) ;
- 1^{ère} naissance : (16/01/1881) de SOUILLARD Claude (Père Cultivateur natif de l'Aude) ;
- 1^{er} décès : (11/12/1881) de BONNET J. Baptiste (sans aucune précision) ;

Les premiers DECES :

- 1882 (08/01) M. LAPORTE Félix (natif d'Algérie)-Témoins MM. DELACROIX Ange et FOURNEAU Baptiste (*Garde forestier*) ;
- 1882 (16/04) M. TALBOT John (Anglais âgé de 63 ans). Témoins MM VIGUIER Eugène et CHARLES Louis (*Cultivateurs*) ;
- 1882 (04/06) M. MANGE Auguste (âgé de 23 ans natif de Hte Saône). Témoins MM. LABOUEBE Joseph et CHARLES Louis (*Cultivateurs*) ;
- 1882 (20/05) M. MARTIN Jean (Suisse âgé de 40 ans). Témoins MM GAISTARF Ferdinand (*comptable*) et VIGUIER Eugène (*Cultivateur*) ;
- 1882 (16/06) M. VALETTE Hirène (âgé de 12 ans natif d'Algérie).Témoins MM VALETTE Henri (*Boucher*) et CHARLES Louis(*Cultivateur*) ;
- 1882 (17/09) M. BARON épouse BADI Marie (18 ans native de Gironde) décédé à l'hôpital militaire ;



L'étude des actes de Mariage nous permet de révéler quelques origines :

- 1878 (26/05) : M. (Veuf) GABANOU Cyrille (*Cultivateur natif de l'Aude*) avec Mme (Vve) HANSER Claire (*Ménagère native d'Allemagne*) ;
- 1879 (11/01) : M. PERNOT Charles (*Poseur de voies natif Hte Saône*) avec Mlle BERTRAND Marie (*SP native des Pyrénées Orientales*) ;
- 1879 (13/02) : M. YVARS Fernando (*Cultivateur natif d'Espagne*) avec Mlle MARTINEZ A. Maria (*Ménagère native d'Espagne*) ;
- 1882 (22/04) : M. DAVID Eugène (*Cultivateur natif d'Algérie*) avec Mlle ROUX Margueritte (*SP native d'Algérie*) ;
- 1882 (20/05) : M. ROBERT Louis (*Cultivateur natif de Charente*) avec Mlle CORNIER Augustine (*SP native de la Sarthe*) ;
- 1882 (28/11) : M. LEVERDIER Octave (*Agent communal natif d'Algérie*) avec Mme (Vve) BARDY A. Marie (*SP native de l'Aude*) ;
- 1886 (18/04) : M. HUCK Charles (*Brasseur natif d'Algérie*) avec Mlle RAVIX Marie (*SP native de Blida en Algérie*) ;
- 1888 (14/02) : M. BOUCHET Julien (*Comptable natif des Pyrénées Orientales*) avec Mlle BRUYERE Lucie (*Employée native de la Vienne*) ;
- 1888 (07/04) : M. CLAVEL Antoine (*Cultivateur natif du Tarn et Garonne*) avec Mlle GIRARD Elisa (*Ménagère native de l'Isère*) ;
- 1888 (28/04) : M. MULLER Jean (*Cultivateur natif d'Alsace*) avec Mlle MULLER Hélène (*SP native d'Alsace*) ;
- 1889 (20/03) : M. MOTTO Antoine (*Maçon natif d'Espagne*) avec Mlle AGUILAR Dolorès (*SP native d'Espagne*) ;
- 1889 (01/06) : M. MOMBELLO Léonard (*Maçon natif d'Italie*) avec Mlle BLANCO Marguerite (*Ménagère native d'Algérie*) ;
- 1890 (03/07) : M. GAYRARD Auguste (*Menuisier natif Aveyron*) avec Mlle YUNG Alice (*SP native du Jura*) ;
- 1891 (07/02) : M. DUFOUIN Jacques (*Maçon natif du Var*) avec Mlle MICHEL Marie (*SP native d'Algérie*) ;
- 1891 (07/02) : M. MICHEL Vincent (*Cultivateur natif d'Algérie*) avec Mlle LANABRAS Thérèse (*SP native d'Espagne*) ;
- 1891 (06/09) : M. BOYER Justin (*Maréchal-ferrant natif de Lozère*) avec Mlle BEAUMONT M. Louise (*SP native du Var*) ;
- 1892 (21/01) : M. (Veuf) GOUBLET Antoine (*Cultivateur natif de Hte Saône*) avec Mme (Vve) CAPRON Adelaïde (*Institutrice native du P. de Calais*) ;
- 1892 (27/02) : M. ARLERY Pierre (*Viticulteur natif de l'Hérault*) avec Mlle GEX Julie (*SP native d'Algérie*) ;
- 1892 (07/05) : M. CALMES Henri (*Cultivateur natif d'Algérie*) avec Mlle HANSER Pauline (*SP native d'Algérie*) ;
- 1892 (05/07) : M. GLAIZAL Pierre (*Officier natif Ardèche*) avec Mlle GAUTHIER Marie (*SP native de Saône et Loire*) ;
- 1893 (11/02) : M. BERNABE Antoine (*Journalier natif d'Espagne*) avec Mlle BERNABE Marie (*SP native d'Algérie*) ;
- 1893 (02/03) : M. AULESY Marius (*Boulangier natif du Var*) avec Mlle DEVEZE Marie (*SP native de la Dordogne*) ;
- 1893 (22/04) : M. BOSSON J. Marie (*Cultivateur natif de Hte Savoie*) avec Mme (Vve) YUNG Alice (*SP native du Jura*) ;
- 1893 (29/04) : M. GUNTZ Joseph (*Forgeron natif d'Alsace*) avec Mme (Vve) MULLER Hélène (*SP native d'Alsace*) ;
- 1893 (01/07) : M. LAGRABE Jean (*Facteur PTT natif des Pyrénées Atlantiques*) avec Mlle SOULIE Marie (*SP native Aveyron*) ;
- 1894 (17/06) : M. LOYE Elisé (*Cultivateur natif du Jura*) avec Mlle PERROT Marie (*SP native du Jura*) ;
- 1895 (28/09) : M. GAUTIER Auguste (*Cocher natif d'Algérie*) avec Mlle RABATOUL Marie (*SP native Aveyron*) ;
- 1897 (12/01) : M. HORCHOLLE Louis (*Cultivateur natif de l'Eure*) avec Mme (Vve) BERNABE Marie (*SP native d'Espagne*) ;
- 1897 (20/05) : M. MARCHAND Paul (*Employé natif Pas de Calais*) avec Mlle CANACCINI Pauline (*SP native de Corse*) ;
- 1897 (11/09) : M. THERON Charles (*Cultivateur natif du Calvados*) avec Mlle ESPAGNET Clémence (*SP native d'Algérie*) ;
- 1898 (28/05) : M. BASTIEN Paul (*Cultivateur natif d'Algérie*) avec Mlle REILLES M. Rosa (*SP native du Tarn*) ;
- 1898 (02/07) : M. DUDEX Pierre (*Vigneron natif d'Algérie*) avec Mlle SOLVES Antoinette (*SP native de Blida en Algérie*) ;
- 1899 (01/07) : M. LEBEAU Ernest (*Cantonnier natif de la Vienne*) avec Mlle SOULIE Elisa (*SP native Aveyron*) ;
- 1899 (10/08) : M. CHAZALON J. Louis (*Facteur PTT natif Ardèche*) avec Mlle JACOB Jeanne (*Employée des Postes native Algérie*) ;
- 1900 (07/02) : M. ANGELARD Etienne (*Cultivateur natif de la Nièvre*) avec Mlle GRANDPIERRE Françoise (*SP native d'Algérie*) ;
- 1900 (28/07) : M. RENAUD Louis (*Militaire natif de l'Isère*) avec Mlle SIEGLER Adèle (*SP native d'Algérie*) ;
- 1901 (20/04) : M. PACHET Célestin (*Mineur natif Indre et Loire*) avec Mlle ASTOLFI Alice (*Institutrice native de Blida en Algérie*) ;
- 1901 (29/06) : M. ARBELOT Alexandre (*Avocat natif d'Algérie*) avec Mlle GAUTIER Geneviève (*SP native de PARIS*) ;
- 1901 (07/09) : M. PALACIO Pierre (*Menuisier natif d'Espagne*) avec Mlle LOPEZ Antoinette (*SP native d'Algérie*) ;
- 1902 (13/02) : M. LOPEZ Joseph (*Cultivateur natif d'Espagne*) avec Mlle LOPEZ Jeanne (*Ménagère native d'Espagne*) ;
- 1902 (12/04) : M. GUILLEMIN Octave (*Cultivateur natif du Doubs*) avec Mlle VINCENZO Marianne (*Ménagère native d'Alger*) ;
- 1902 (22/04) : M. MOTTO François (*Maçon natif d'Algérie*) avec Mlle GARCIA Maria (*Ménagère native d'Espagne*) ;
- 1902 (21/06) : M. GABANOU Alfred (*Cultivateur natif d'Algérie*) avec Mlle CHAMPENOIS Elise (*SP native de Blida en Algérie*) ;
- 1902 (12/07) : M. MOTTO Pierre (*Cultivateur natif d'Algérie*) avec Mlle PRATS Rose Marie (*SP native des Pyrénées Orientales*) ;
- 1902 (24/09) : M. REBILLET Jean (*Maçon natif d'Algérie*) avec Mlle SOULIE Marie (*SP native de l'Aveyron*) ;
- 1902 (25/10) : M. SOULIE Firmin (*Cultivateur natif Aveyron*) avec Mlle ASTOLFI Barbe (*SP native d'Algérie*) ;
- 1902 (08/11) : M. PUJALTE François (*Cultivateur natif d'Espagne*) avec Mlle LINARES Antoinette (*Ménagère native d'Algérie*) ;
- 1903 (17/01) : M. LABENCHE Albert (*Poseur de voies natif du Doubs*) avec Mlle SANCHEZ Marie (*SP native d'Algérie*) ;
- 1904 (06/08) : M. FAIVRE Théodore (*Secrétaire Mairie natif d'Algérie*) avec Mlle LAMBERT Charlotte (*SP native de la Nièvre*) ;
- 1904 (15/10) : M. GEX Louis (*Cultivateur natif d'Algérie*) avec Mlle BUIREE Marie (*SP native d'Algérie*) ;

1904 (03/12) : M. (Veuf) BUIREE Jean (*Cultivateur natif du Rhône*) avec Mme (Vve) MULLER Hélène (*Commerçante native d'Alsace*) ;
 1904 (31/12) : M. PAUX Aimé (*Viticulteur natif d'Algérie*) avec Mlle ARNAUD Marie (*SP native de MILIANA en Algérie*) ;
 1905 (07/02) : M. GAY J. Pierre (*Commerçant natif des Htes Alpes*) avec Mlle GARIOT Léa (*SP native d'Alger*) ;
 1905 (18/03) : M. LOUTTE Jean (*Cultivateur natif d'Algérie*) avec Mlle REYNARD Marie (*SP native du Vaucluse*) ;
 1905 (15/04) : M. ANGELARD Pierre (*Agriculteur natif de la Nièvre*) avec Mlle CAMBASEDES Berthe (*Commerçante native d'Algérie*) ;

Quelques Naissances relevées avant 1905 :

**(Profession du père)*

Année 1905 : GABANON René (*Cultivateur) ; GARE Victor (Cultivateur) ; HORCHOLLE Marcel (Cultivateur) ; LOUTTE Reine (Cultivateur) ; PADILLA Hélène (Cultivateur) ; PAUX Hélène (Viticulteur) ; RAMOS Joseph (Charbonnier) ; ROUANET Jeanne (Facteur des postes) ;

Année 1904 : ANGELARD Jeanne (*Cultivateur) ; DUVIVIER Jean (Viticulteur) ; ENTZ Claude (Viticulteur) ; FABRE Marie (Boulangier) ; LOPEZ Emmanuel (Journalier) ; LOPEZ Isabelle (Cultivateur) ; RAMIREZ Anna (Cultivateur) ; RAMOS Marie (Charbonnier) ; REBILLET Hélène (Maçon) ; REGNIER Aimé (Maçon) ; SEGURA Isabelle (Cultivateur) ; SOULIE Lucie (Viticulteur) ; TONDRE Georges (Cultivateur) ; VILARD Louis (Cultivateur) ;

NDLR : Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner MARGUERITTE sur la bande défilante.

-Dès que le portail MARGUERITTE est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.

DEMOGRAPHIE

Année 1902 : 402 habitants dont 237 français ;

Année 1954 : 5 237 habitants dont 207 européens ;

Année 1960 : 5 387 habitants.

Intégré initialement dans le département d'ALGER, La commune de MARGUERITTE est rattachée à celui d'ORLEANSVILLE en 1956.

DEPARTEMENT

Le département d'ORLEANSVILLE fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962. Il avait l'index 9H.



Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville d'ORLEANSVILLE fut une sous-préfecture du département d'Alger, et ce jusqu'au 28 juin 1956. À cette date le département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

L'ancien département d'ALGER fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements de plein droit. Le département d'ORLEANSVILLE fut donc créé à cette date, et couvrait une

superficie de 12 257 km² sur laquelle résidaient 633 630 habitants et possédait cinq sous-préfectures, CHERCHELL, DUPERRE, MILIANA, TENES et TENIET-EL-HAAD.



L'Arrondissement de MILIANA

Créé par décret du 13 octobre 1858 (communes de MILIANA et VESOUL-BENIAN, districts d'ORLEANSVILLE, CHERCHELL et MARENGO). Modifié par le décret du 1^{er} avril 1865 (communes de MILIANA, DUPERRE et VESOUL-BENIAN, district d'ORLEANSVILLE). Les communes de CARNOT et des ATTAFS en sont distraites par arrêté du 2 février 1898.

L'arrondissement comprenait 17 localités : AFFREVILLE - AÏN SULTAN - BARREGA du GHRIB - BORELIE LA SAPIE* - BOU MEDFA - CHANGARNIER - DJELIDA - DOLLFUSVILLE - HAMMAM RIGHA - LAVARANDE - LAVIGERIE - LEVACHER - MARGUERITTE - MILIANA - VESOUL BENIAN - VOLTAIRE - ZACCAR -

*BORELY-LA-SAPIE a été transféré en 1959 à l'arrondissement et département de MEDEA.

MONUMENT AUX MORTS



Vue générale de l'ex-monument aux morts dégradé puis la plaque commémorative de la révolte de 1901, jetée à terre et gisant à proximité...(Photos transmises par M. ZAJDEL/MOTTO

Aucun relevé n'est visible sur le site GEN-WEB concernant la guerre 1914/1918.

1939/1945 = GAUDIN Georges (1940)

Nous n'oublions par nos Forces de l'Ordre victimes de leurs devoirs à MARGUERITTE ou dans le secteur :

- Marsouin (23^e RIMa) BLAISE Roger (20ans), tué à l'ennemi le 20 juin 1961 ;
- Soldat (?) CABOT Philippe (20ans), tué à l'ennemi le 20 juin 1961 ;
- Capitaine (131^e RI) VACHEY Jean (32ans), tué à l'ennemi le 21 novembre 1956 ■ ■ ;

EPILOGUE AÏN -TORKI

De nos jours (recensement 2008) = 9 546 habitants



SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :

[https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie - Margueritte](https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie_-_Margueritte)

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

http://www.denisdar.com/index.php?rub=fpn_map&ville=355

[http://papa-falco.eklablog.com/algerie-margueritte-avril-1901-l-heroique-institutrice-](http://papa-falco.eklablog.com/algerie-margueritte-avril-1901-l-heroique-institutrice-a179685670https://books.openedition.org/iremam/3648?lang=fr)

[a179685670https://books.openedition.org/iremam/3648?lang=fr](https://books.openedition.org/iremam/3648?lang=fr)

https://www.persee.fr/doc/camed_0337-0569_1974_hos_2_1_1792

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO (jeanclaude.rosso3@gmail.com)